

Antenne Départementale des Yvelines de
l'Association Française pour la Recherche sur la Trisomie 21
Bulletin d'adhésion ou de soutien
à compléter accompagné de votre règlement dans
une enveloppe et à envoyer à l'adresse suivante :
AFRT.78 - 15 Allée des Épinés - 78180 Montigny-le-Bretonneux



Avec vous, pour une vie meilleure

66% De Réduction Fiscale

En soutenant l'AFRT.78, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts égale à 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % du montant imposable.

Ainsi par exemple :

Votre don de,

vous revient à :

100 €

- 66 %

34 €

Pour bénéficier de cet avantage sur vos impôts envoyez-nous votre don avant le 31 décembre de chaque année.

Association reconnue d'intérêt général, éligible au régime du mécénat au sens des dispositions de l'article 200-1 et 238 bis-1 du CGI, courrier du 17 mars 2015.

OUI, je vous apporte mon soutien pour encourager

vos actions de recherches. Pour cela je vous fais parvenir un chèque d'un montant minimum de :

35 €, montant de l'adhésion. 35 €

Don : (préciser):€

Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'AFRT.78

**Toute participation recevra le bulletin :
Nouvelles du Chromosome 21 de l'AFRT.**

MES COORDONNEES

Civilité : M

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Emel :

@

Tél :

Mobile :

Signature